



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 51
DATE : Jeudi 7 novembre 2019
19h00 à 22h00
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
CORRIVEAU, Yves, maire (*départ vers 20h15*)
GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne (arrivée vers 19h25)
LARIVIÈRE, Benoît, Directeur – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 51^e rencontre du comité;
- L'ordre du jour est modifié.

2. Suivis proposés avec la spécialiste en paysages

- B.Larivière effectue un suivi de ses démarches auprès de MA Huard, spécialiste en paysages.

3. **Demande d'obtention d'un statut particulier à la MRC – Commentaires finaux - Document de présentation de la demande**
 - J-Y. Héroux et R.Prévost ont rencontré V.Poirier du SATE le 27 octobre et ont avancé grandement le document qui est proposé aux membres lors de la présente rencontre;
 - Les membres émettent leurs commentaires finaux sur le document;
 - V.Poirier du SATE pourra maintenant finaliser le document.

4. **Demande d'obtention d'un statut particulier à la MRC – Préparation de la rencontre à la MRC**
 - a. Sommaire exécutif pour présentation des arguments :
 - Les membres commentent, révisent et ajustent le sommaire préparé.
 - b. Présentation et approbation du processus en plénière du conseil :
 - La présentation sera effectuée par le coordonnateur lors de la plénière du lundi 25 novembre.
 - c. Préparation d'une présentation :
 - Les membres demandent qu'une présentation visuelle soit préparée par le coordonnateur pour une présentation en plénière du conseil municipal, aux gestionnaires de la MRC et éventuellement au conseil de la MRC.
 - d. Intervenants à rencontrer :
 - Une discussion a lieu à savoir qui sont les intervenants de la MRC qui devraient être rencontrés.
 - e. Participant(e)s du CAZA-16 :
 - À nouveau le comité identifie les membres intéressés à prendre part à la (aux) présentations à la MRC, à savoir :
 - J.Morneau
 - J-Y.Héroux
 - O.Goyette
 - R.Prévost
 - E.Grenon-Gilbert
 - f. Qui présente le dossier / demande à la MRC?
 - Les membres du comité recommandent que le coordonnateur effectue la (les) présentation(s) à la MRC et que tous les membres du comité participants puissent intervenir afin de renforcer les messages.

5. **Sujets discutés avec M.Corriveau**
 - a. Arguments à mettre en valeur auprès des autres maires de la MRC afin de maximiser les chances de faire approuver un statut particulier pour la zone A-16 :
 - M.Corriveau demande aux membres du comité de lui faire part des arguments à mettre en valeur.
 - b. Révision du PMAD de la CMM :
 - Le gouvernement du Québec a demandé à la CMM de procéder à la révision du PMAD. Celle-ci devrait débuter lors de la tenue de l'Agora métropolitaine. Les membres sont d'ailleurs invités à y participer.

- c. Le point sur les possibilités de transfert de densité entre municipalités :
- Le plan d'urbanisme de la Ville de Chambly devrait être prêt en septembre 2000. La Ville de Chambly devrait avoir plus de densité qu'initialement prévue. La Ville devrait être ouverte à des « échanges » de densité, mais d'autres municipalités aussi pourraient solliciter Chambly (dont Carignan) pour « réduire » leur densité.
 - La MRC a accepté la possibilité de transfert de la densité (modulation) entre les municipalités. Cela nécessitera une modification du schéma d'aménagement de la MRC pour les municipalités concernées seulement.
 - Rappel : La MRC de La Vallée-du-Richelieu est une des rares MRC de la CMM à ne pas avoir inclus la possibilité de moduler la densité entre les municipalités à l'époque de l'entrée en vigueur du PMAD.
- d. Le point sur les possibilités de transfert de densité entre les zones TOD, hors-TOD et axes de rabattement :
- Suite à une demande de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, la CMM avait accepté de modifier le PMAD afin de permettre les transferts de densités entre les zones d'une même municipalité;
 - Dans le contexte de la révision du PMAD, il serait toutefois étonnant maintenant qu'une telle modification puisse avoir lieu avant la fin de la révision.

Varia

- Le rapport du groupe de travail sur les Montérégiennes devrait être déposé au Comité exécutif de la CMM en novembre. À suivre.

Suivis à effectuer

- Trouver les références aux Assises sur les Montérégiennes et les rendre disponibles sur la page internet du dossier de la zone A-16 (H.Mimee);
- Trouver une photo représentative pour la page couverture du document sur le statut particulier (H.Mimee, C.Roy).

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité